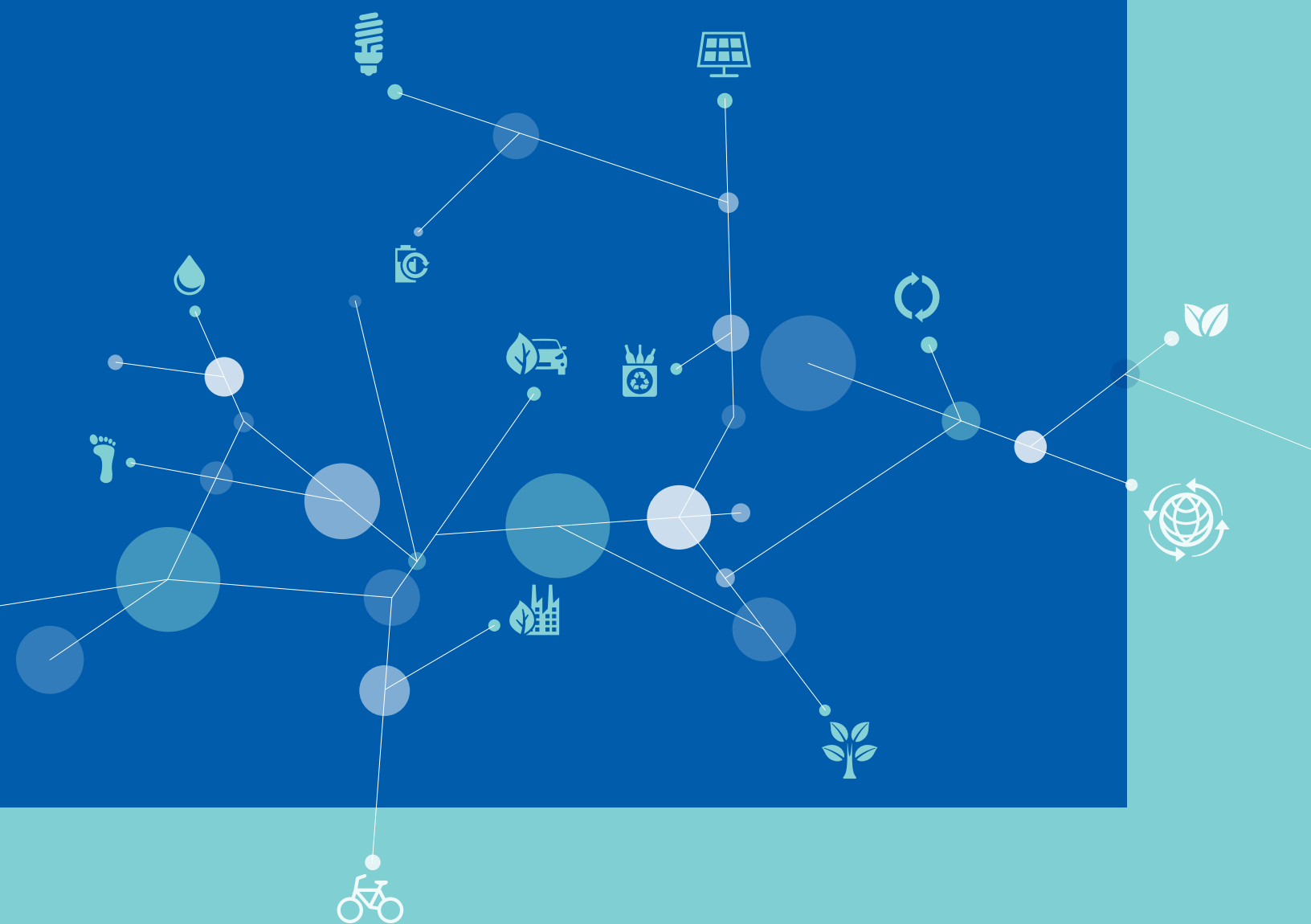


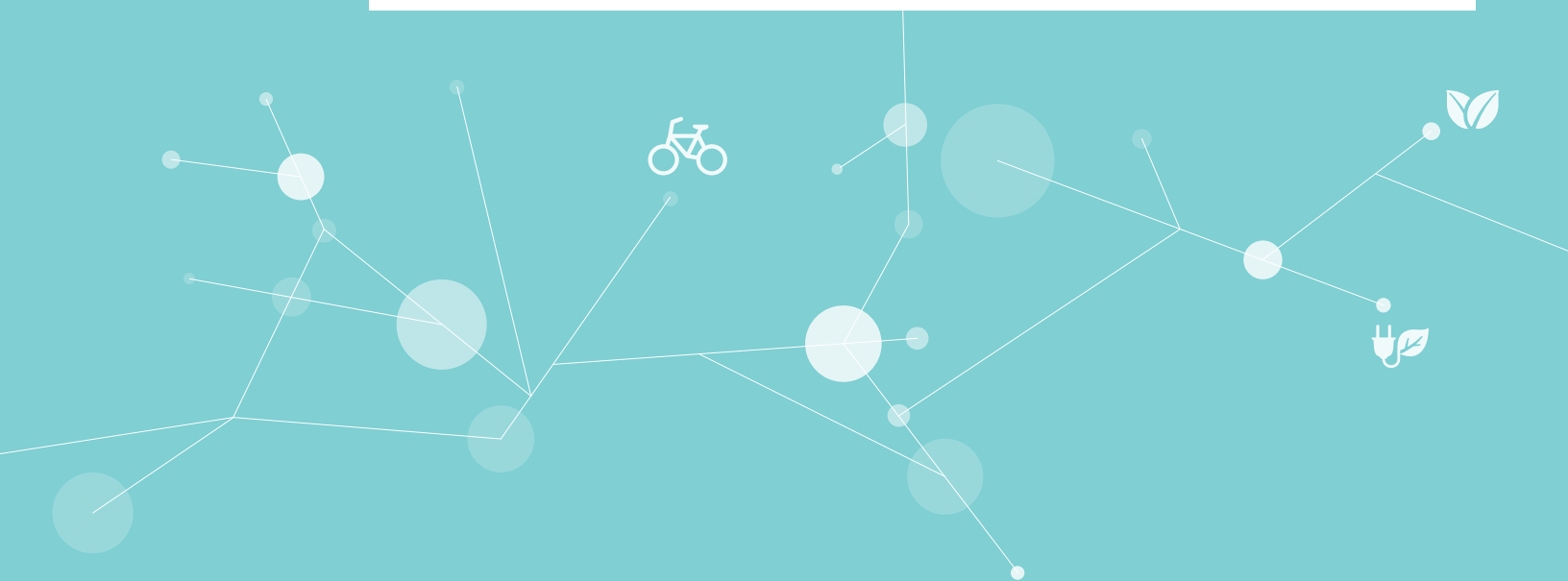
LE PORT CITOYEN RESPONSABLE



CONTEXTE

En 2010, l'Administration portuaire de Montréal (APM) se dotait d'une politique de développement durable. La politique venait concrétiser une longue tradition d'actions et d'initiatives dans le domaine environnemental et social. En octobre 2011, un plan d'action quinquennal couvrant la période 2011-2015 a été présenté au conseil. Il comprend 13 enjeux prioritaires.

LA PRÉSENTE CONSTITUE LE RAPPORT ANNUEL 2014, ANNÉE AU COURS DE LAQUELLE UNE ANALYSE DE L'APPROCHE GRI (GLOBAL REPORTING INITIATIVE) A ÉTÉ ENTREPRISE.



-
- 3 FAITS SAILLANTS
 - 4 9 PRINCIPES
 - 5 13 ENJEUX
 - 6 RÉALISATIONS 2014

FAITS SAILLANTS

NOUS CONSTATONS QUE LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SONT BIEN APPLIQUÉS DANS NOS ACTIVITÉS COURANTES.

En 2014, nous avons débuté la diffusion des réalisations de l'année 2013 sur le site Internet de l'APM. Cela permettra de renforcer notre rôle de leader en matière de développement durable et de démontrer à la communauté l'engagement de l'APM envers les principes du développement durable.

LES EFFORTS DE L'ANNÉE 2014 ONT PORTÉ PRINCIPALEMENT SUR LES PRIORITÉS SUIVANTES :

- Communication responsable
- Convergence avec le développement des communautés
- Engagement des parties prenantes
- Suivi de la performance
- Adaptation des processus et pratiques d'affaires
- Compétitivité de l'offre
- Adaptation des infrastructures
- Diminution de la consommation d'eau

DANS LE CAS DE 6 DES 15 PRIORITÉS DU PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LES CIBLES SUIVANTES ONT ÉTÉ ATTEINTES ET LEURS PROGRAMMES COMPLÉTÉS, EN 2014 :

- Adaptation des infrastructures
- Compétitivité de l'offre de service
- Diminution de la consommation d'eau
- Adaptation des systèmes de gestion
- Convergence avec le développement des communautés
- Engagement des parties prenantes en général

TOUTES LES AUTRES PRIORITÉS ONT CONNU UNE PROGRESSION ET LEURS CIBLES SONT EN GRANDE PARTIE ATTEINTES, À L'EXCEPTION DE LA GESTION DES COMPÉTENCES.

- Au chapitre de la gestion des compétences, les cibles fixées étaient très ambitieuses et, malgré nos efforts, ne pourront pas être atteintes à l'intérieur du plan de cinq ans. Le contexte organisationnel et le nombre de changements et de restructurations auront, en autres, également contribué à ralentir le rythme de réalisation des objectifs.

9 PRINCIPES

DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



13 ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ENJEUX DE GOUVERNANCE

- 1 ADAPTATION DES SYSTÈMES DE GESTION
- 2 MANDATS DES DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS
- 3 CONDITIONS DE TRAVAIL
- 4 GESTION DES COMPÉTENCES
- 5 ADAPTATION DES PROCESSUS ET PRATIQUES D’AFFAIRES
- 6 COMMUNICATION RESPONSABLE

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- 7 LIMITATION DES ÉMISSIONS DE GES ET AUTRES POLLUANTS
- 8 DIMINUTION DE LA CONSOMMATION D’EAU
- 9 DIMINUTION DES DÉCHETS
- 10 ADAPTATION DES INFRASTRUCTURES

ENJEUX SOCIAUX

- 11 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DE LA POPULATION
- 12 CONVERGENCE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

ENJEUX ÉCONOMIQUES

- 13 SUIVI DE LA PERFORMANCE

RÉALISATIONS 2014

ENJEUX DE GOUVERNANCE

1 ADAPTATION DES SYSTÈMES DE GESTION

OBJECTIF

Adapter nos systèmes de gestion de façon à assurer la saine gestion économique, environnementale et sociale de l'APM.

- Révision du processus de planification stratégique et introduction d'un nouveau plan stratégique couvrant la période allant de 2014 à 2016. Ce plan prévoit 10 cibles, dont des cibles financières, environnementales et sociales. Un système de suivi du plan stratégique basé sur des indicateurs de réalisation a également été mis sur pied.
- Poursuite de l'implantation, débutée en 2013, du Système de gestion environnementale (SGE) inspiré du modèle ISO 14000 incluant les procédures et la grille d'autoévaluation.
- Intégration de critères tenant compte des dimensions environnementale et sociale dans les grands projets développés en 2014 : la restauration de la jetée Alexandra et de la gare maritime Iberville, ainsi que le projet de terminal à conteneurs à la section Viau.
- Indexation du programme de l'Alliance verte dans le Système de gestion environnementale (SGE) de l'APM.

2 MANDATS DES DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS

OBJECTIF

S'assurer que les responsabilités couvrent l'ensemble des trois dimensions du développement durable : sociale, environnementale et économique.

- Mise en place de l'outil CA sans papier. Ce projet avait débuté en 2014.
- Modification du nom du comité de « l'environnement, sûreté et santé sécurité », pour celui de comité « développement durable et sûreté », afin de refléter notre engagement envers le développement durable.

RÉALISATIONS 2014

ENJEUX DE GOUVERNANCE

3 CONDITIONS DE TRAVAIL

OBJECTIFS

Offrir des conditions de travail et des programmes complémentaires qui assurent la compétitivité et la durabilité du Port de Montréal tout en permettant d'attirer et de retenir la main-d'œuvre de talent requise pour assurer des opérations efficaces et rentables.

Offrir un milieu de travail sécuritaire et mobilisateur favorisant le développement, l'implication et l'engagement des employés.

- Renouvellement du contrat d'assurance groupe, à la suite d'un appel d'offres, pour une période de cinq ans, avec une actualisation de certaines couvertures. Une réduction de coûts de l'ordre de 13 % est prévue pour la première année du contrat.
- Signature de la convention collective des marins.
- Poursuite de mesures et initiatives pour diminuer les accidents de travail et l'absentéisme. Les accidents de travail et l'invalidité de longue durée ont été priorisés. Le nombre d'absences de longue durée (plus de trois mois) est passé de trois en 2013 à deux en 2014.
- Formation de 19 employés sur les travaux et la procédure en présence d'amiante.
- Poursuite de l'application du programme de prévention des risques. Le nombre d'accidents de travail est passé de 22 en 2009 à 8 en 2014. Le nombre total de jours perdus en raison des accidents de travail est passé de 201 jours en 2009 à 124 jours en 2013 et 22 jours en 2014.
- Maintien du taux de roulement à moins de 2 %, excluant les programmes spéciaux de mise à la retraite.
- Amélioration du centre de contrôle grâce à l'installation de deux postes de travail ergonomiques.
- Installation de six stations informatiques à l'atelier 42 et création d'adresses courriel pour tous les employés affectés à cet endroit. Cela permettra de communiquer plus efficacement avec tous les employés et facilitera la diffusion de formations en ligne pour tous les employés.

RÉALISATIONS 2014

ENJEUX DE GOUVERNANCE

4 GESTION DES COMPÉTENCES

OBJECTIFS

Assurer le développement et les compétences en fonction des besoins.

Assurer le développement personnel.

Assurer l'adéquation du profil des employés avec les compétences requises.

- Élaboration d'une matrice de compétences pour les superviseurs et les ingénieurs de la direction de la gestion des infrastructures. Cette matrice permet d'assurer la polyvalence des ressources et le transfert des connaissances.
- Mise en place d'un programme de formation lié à la migration vers Windows 8 et Office 2013 pour l'ensemble des employés.
- Diminution de 38 % de la moyenne d'heures de formation par employé : elle est passée de 26,5 heures en 2011 à 19,9 heures en 2014. Cette différence s'explique principalement par la fin de la formation des 14 employés transférés du terminal céréalier. Le programme de coaching pour les cadres s'est poursuivi en 2014. De plus, deux sessions de *lunch and learn* ont été organisées afin d'accroître les connaissances des employés cadres sur différents sujets touchant nos clients ou les défis futurs.
- Le pourcentage de la masse salariale en dépense de formation était de 2,17 % en 2014, comparativement à 2,01 % en 2011.
- Développement d'un programme de re-certification pour tous les employés des opérations ferroviaires. Le programme vise à s'assurer que tous les employés des opérations ferroviaires connaissent nos règlements ferroviaires. Tous les employés (36) devront être re-certifiés en 2015.
- Poursuite de l'élaboration du programme de formation pour les employés de l'entretien sur le programme de cadenasage.
- Poursuite du programme de coaching prévoyant une évaluation du potentiel et un plan adapté de formation. Quatre cadres en ont bénéficié en 2014.

RÉALISATIONS 2014

ENJEUX DE GOUVERNANCE

5 ADAPTATION DES PROCESSUS ET PRATIQUES D'AFFAIRES

OBJECTIFS

Intégrer le développement durable dans les processus et les pratiques d'affaires.

Adapter les processus et pratiques d'affaires en vue d'assurer, au minimum, le respect de la législation fédérale relative au développement durable.

Viser l'exemplarité en matière de développement durable dans nos pratiques et processus.

- Formation de 15 employés sur la partie 2 du Code du travail du Canada et sur la C-21 touchant la responsabilité criminelle en matière de santé et sécurité.
- Formation de 112 employés sur les mesures d'urgence de l'APM.
- Formation de 13 personnes sur la *Loi maritime du Canada* et de 29 personnes sur la *Loi sur l'accès à l'information*.
- Formation de 16 membres du comité « santé et sécurité » sur le rôle et les responsabilités du comité.
- Intégration, sur notre site Internet, d'un énoncé contenant les principaux éléments du code d'éthique. Ce dernier explique les valeurs et les principes qui guident les administrateurs, les dirigeants et les employés de l'APM dans la conduite des activités et la gestion optimale des ressources.
- Intégration des principaux risques financiers, environnementaux et sociaux dans notre processus de gestion des risques, afin d'assurer le respect des orientations de l'APM en matière de développement durable et d'environnement.
- Intégration d'exigences de natures environnementale et sociale dans les clauses d'appels d'offres et les contrats, à la suite de l'approbation de la nouvelle politique d'approvisionnement.
- Révision en profondeur de la délégation d'autorité. Tous les cadres de l'APM ont été formés et une délégation personnalisée a été remise à chaque cadre afin d'assurer un respect des principes de la délégation d'autorité.

RÉALISATIONS 2014

ENJEUX DE GOUVERNANCE



6 COMMUNICATION RESPONSABLE

OBJECTIFS

Positionner le Port de Montréal en termes de développement durable.

Adapter la culture de l'APM au développement durable.

Faire connaître le Port de Montréal.

- Développement de la liste de courriels des Voisins du port. Cette liste a permis d'organiser plusieurs rencontres avec des représentants de résidents voisins du Port. Elle a aussi servi à effectuer un envoi postal à l'ensemble des Voisins du Port (16 000 ménages) pour les inviter à la journée Port en ville.
- Tenue de l'activité Journée Port en ville ; 2 500 personnes ont pu visiter les installations portuaires depuis le navire de croisière Cavalier Maxim d'AML. Cinq départs pour une croisière de une heure gratuite ont eu lieu au cours de cette journée. Un groupe de 30 employés du Port assurent bénévolement le bon déroulement de l'activité.
- Organisation de 116 visites ou événements à la salle Dominic J. Taddeo. Ces visites et événements permettent de mettre en valeur la maquette, les activités du Port de Montréal et une partie de notre héritage maritime. Au total, 2 519 personnes ont visité la maquette en 2014.
- Diffusion, en 2014, de trois éditions du magazine électronique *PortInfo* ainsi que de 13 communiqués d'information *PortInfo Express*. Ces publications s'adressent principalement aux partenaires de l'industrie maritime et à des gens d'affaires. Elles rejoignent plus de 1 200 abonnés.
- Lancement de la campagne « médias sociaux » avec l'activation de cinq plateformes de communication : Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram et YouTube. Cette présence du Port de Montréal dans les médias sociaux lui permet d'améliorer ses communications avec la communauté.



RÉALISATIONS 2014

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

7 LIMITATION DES ÉMISSIONS DE GES ET AUTRES POLLUANTS

OBJECTIF

Prévenir la pollution et réduire les impacts environnementaux reliés aux émissions atmosphériques.

- Poursuite du programme d'acquisition de véhicules hybrides avec l'acquisition d'un quatrième véhicule en 2014. Ce programme entraîne une réduction de la consommation d'essence de 39 % par véhicule, et il a permis de réduire de 33 % les gaz à effet de serre produits par notre flotte de véhicules par rapport à 2007, l'année de référence. De plus, l'installation de boîtes noires et de régulateurs de vitesse sur les véhicules ferroviaires a permis d'améliorer le suivi de l'état mécanique des moteurs de locomotives.
- Réduction de 17,3 % des émissions de GES en équivalent de CO₂ par tonne de marchandises manutentionnées par rapport à 2007 et de 4,3 % par rapport à l'année 2009.
- Démarrage d'un programme de plantation d'arbres prévoyant la plantation de 150 arbres par année, comme mesure compensatoire aux GES émis sur notre territoire.
- Reconduction pour une troisième année consécutive des kiosques de Vélo-Québec, installés à la Cité du Havre et à l'atelier 42. En plus des kiosques, 15 employés ont participé à des ateliers de mise au point de vélos offerts aux employés intéressés à vérifier l'intégrité de leur vélo. Un total de 13 employés utilisent régulièrement le vélo comme moyen de transport pour se rendre au travail, pendant la belle saison.
- Poursuite de l'électrification des quais, débutée en 2013. Ce projet consiste à alimenter en électricité les navires de croisière et les navires hivernant, en lieu et place du carburant fossile. Le coût du projet est évalué à 11 millions de dollars, dont 8 millions seront défrayés par les différents paliers de gouvernements. Nous sommes à développer les échéanciers et à planifier le projet en coordination avec Hydro-Québec.
- Des places de stationnement dédiées au covoiturage ont été installées à l'atelier 42 en 2014.

RÉALISATIONS 2014

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

8 DIMINUTION DE LA CONSOMMATION D'EAU

OBJECTIF

Réduire la consommation d'eau potable.

- Finalisation du programme de réhabilitation du réseau d'aqueduc. Ce programme a permis d'augmenter la performance du réseau et la qualité de l'eau, tout en réduisant la quantité d'eau utilisée. En 2014, une borne a été remplacée et 1 400 mètres de conduites d'eau ont été réhabilités. Ce programme a permis, à ce jour, de réduire la consommation annuelle d'eau de 800 000 mètres cubes par année.
- Réduction permanente et annuelle de 30 000 mètres cubes des volumes d'eau en 2014 grâce à l'optimisation des routes de rinçage, développée en 2012 et mise en place à la fin de 2013.
- Aucune fuite sur les huit réseaux d'aqueduc, pour une 3^e année consécutive. Cette performance est en lien avec les pratiques d'entretien inspirées des meilleures pratiques du marché, et qui ont été mises en place depuis 2008.
- Aménagement d'un système complet de traitement des eaux de lavage, lors de la construction du nouvel atelier mécanique au terminal Maisonneuve. Ce système comprend une dalle de lavage extérieure récupérant toutes les eaux, combinée à un séparateur d'huiles/grasses et des matières en suspension, ainsi qu'un clarificateur.
- Bouclage des réseaux d'aqueduc n° 6 et n° 7. Les deux réseaux ont ainsi été reliés entre les sections 96 et 98. Ce projet permet de réduire le temps de séjour de l'eau et d'améliorer sa qualité physico-chimique. Ce projet permet également de réduire substantiellement les rinçages nécessaires au maintien de la qualité de l'eau, ce qui évite le gaspillage de plusieurs centaines de mètres cubes d'eau potable.



RÉALISATIONS 2014

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

9 DIMINUTION DES DÉCHETS

OBJECTIFS

Réduire la quantité de tous les types de déchets de l'APM.

Améliorer la gestion des déchets sur l'ensemble du Port.



- Utilisation d'un processus innovateur d'encapsulage et de densification des sols, dans le cadre du projet Viau. Ce projet novateur a permis d'éviter la disposition de quelque 45 000 tonnes de sol qui, autrement, se seraient retrouvées dans un site d'enfouissement et auraient produit environ 170 tonnes de gaz à effet de serre. Ce projet a obtenu le grand prix d'excellence en environnement de l'Association québécoise des Transports (AQTr). Le Port a également reçu le prix au Mérite de l'American Concrete Institute (ACI) pour ce projet, ainsi que pour l'utilisation innovatrice du béton dans différents travaux d'infrastructures.
- Revalorisation d'une partie des sols excavés durant le projet de développement de Viau. Ces sols ont été réutilisés pour l'aménagement des assises du projet d'amélioration de l'échangeur Turcot du ministère des Transports du Québec. Le volume total des sols réutilisés a été de près de 6 000 tonnes métriques.
- Développement d'un programme visant un recyclage maximal de matériaux, à l'atelier 42. Ce programme a permis de recycler, en 2014, 160 tonnes de métaux, 6 600 litres d'huiles usées, 13 040 litres de glycol et 71 pneus.
- Recyclage de l'équivalent de 510 bacs de papier, 205 kg de piles et de l'équivalent de 525 sacs verts de matières plastiques.
- Réduction considérable du volume de papier du département des approvisionnements, grâce à la conversion aux appels d'offres en format électronique, en 2014.
- Poursuite du programme de recyclage du matériel informatique. Ce dernier est remis à l'organisme Ordinateurs pour les écoles du Québec, et les téléphones cellulaires sont remis au Groupe Plein Emploi, un organisme de réinsertion de la main-d'œuvre. Par ailleurs, plus de 110 cartouches d'encre ont été remises à la Fondation Mira.
- Remise des fournitures de bureau usagées à un organisme d'Hochelaga-Maisonneuve, au profit des jeunes pour la persévérance scolaire.

RÉALISATIONS 2014

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

10 ADAPTATION DES INFRASTRUCTURES

OBJECTIFS

Intégrer des technologies et des matériaux durables dans les infrastructures.
Améliorer l'efficacité énergétique.

- Ouverture officielle de CanEst Transit, ce qui a permis de revaloriser l'annexe du silo n° 3, dans le cadre d'un projet de nettoyage et de conteneurisation du grain.
- Finalisation du projet d'encapsulation des sols à la suite d'une étude de faisabilité en 2012. Dans le cadre du projet Viau, les sols ont été stabilisés sur place au lieu d'être déplacés vers un site d'enfouissement, ce qui a permis de réduire l'empreinte carbone du projet de 170 tonnes de gaz à effet de serre.
- Poursuite du programme de remplacement des dormants de bois, sur les voies de chemin de fer et aux aiguillages. On les remplace par des dormants en acier recyclé à 100 % et d'une durée de vie de 50 ans. On teste également des dormants en matériaux recyclés de type composite. En 2014, l'APM a procédé à un essai plus exhaustif avec les traverses de composite sur une distance de plus de 100 m (180 traverses) à la section 57 du réseau ferroviaire.
- Adoption de la politique de gestion des infrastructures par le conseil d'administration. Cette politique permettra à l'APM d'assurer une meilleure gestion de ses infrastructures et d'en assurer la pérennité.
- Approfondissement des quais 105 et 106 (de 9,4 m à 10,7 m). Une plus grande profondeur d'eau permet d'augmenter la charge des navires et, du coup, favorise la réduction du nombre de voyages.
- Réhabilitation par gainage structural de 1 400 m de conduites d'aqueduc de 250 mm et de 300 mm. On évite ainsi d'avoir à creuser des tranchées de huit pieds par seize pieds. L'excavation est limitée aux puits de tirage, aux 150 à 200 mètres, ce qui a permis de la réduire de plus de 90 %. Cette méthode prolonge substantiellement la vie des conduites et évite d'avoir à disposer de grands volumes de sols.
- Installation d'un rideau d'air aux portes de garage du nouvel atelier mécanique au terminal Maisonneuve dans le but de réduire les pertes de chaleur. Par ailleurs, la luminosité du bâtiment a été maximisée au moyen de plusieurs fenêtres en hauteur, ce qui favorise l'utilisation de la lumière naturelle.



RÉALISATIONS 2014

ENJEUX SOCIAUX

11 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DE LA POPULATION

OBJECTIFS

Améliorer l'implication de l'entreprise et des employés dans la communauté.

Améliorer l'intégration urbaine des activités portuaires dans la communauté.

Supporter les efforts de la communauté locale dans l'amélioration de la condition de la population (éducation, lutte au décrochage, qualification à l'emploi, santé, sécurité, lutte contre la pauvreté et accès aux loisirs et au logement).



- Adoption d'une nouvelle politique d'investissement communautaire en juillet 2014. Depuis, des investissements de 205 699 \$ ont été réalisés sous forme de dons et commandites auprès d'organismes, dont 70 % dans les communautés avoisinantes.
- Nous avons aussi poursuivi notre soutien financier au projet de persévérance scolaire Samajam.
- Taux de participation de 52 % à la campagne CCMTGC, soit le même pourcentage qu'en 2013.
- Traitement de 35 plaintes, dont 15 se sont avérées non justifiées. Un événement à lui seul a généré 14 plaintes, dont six non justifiées. En 2013, 21 plaintes avaient été répertoriées. Pour améliorer la situation, le Port a mis en place sur son territoire cinq stations de mesure en temps réel de la qualité de l'air et du bruit. Les données sont mises à la disposition des locataires.
- Nettoyage des berges du parc de la promenade Bellerive, organisée par Fednav : cette activité n'a pas été reconduite en 2014. Fednav étudie la possibilité de tenir cette activité au printemps, plutôt qu'à l'automne, pour rejoindre plus de personnes.
- Implication de 20 employés dans différents organismes. Au total, leur implication fait rayonner le Port auprès de 70 organisations. La présidente-directrice générale de l'Administration portuaire de Montréal, Sylvie Vachon, a obtenu, en octobre 2014, le prix Saint-Laurent remis par la SODES pour son leadership mobilisateur dans l'industrie maritime québécoise.
- Tenue de portes ouvertes pour consulter la population concernant le projet de restauration de la jetée Alexandre et de la gare maritime Iberville, ainsi que le projet d'agrandissement du terminal portuaire de Contrecœur. Au total, plus de 300 citoyens ont participé à ces événements.
- Utilisation d'une approche par vibro-fonçage pour l'installation de palplanches, au lieu de la technique traditionnelle par battage lors des travaux d'amélioration du quai, aux sections 105 et 106. Cette nouvelle méthode réduit considérablement le bruit qui pourrait incommoder le voisinage et la faune marine.



RÉALISATIONS 2014

ENJEUX SOCIAUX



12 CONVERGENCE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

OBJECTIFS

Améliorer l'harmonisation des plans de développement Ville et Port tout en respectant et valorisant le patrimoine.

Favoriser l'implication des parties prenantes (PP) dans le développement et l'amélioration des activités d'opération.



- Création, en 2014, d'un comité de bon voisinage, à la suite de l'adoption de notre stratégie de relation avec les communautés. Ce comité regroupe 17 membres : représentants de terminaux, de transporteurs, du milieu environnemental, d'associations de résidents, d'organismes locaux, des municipalités concernées, ainsi que de l'APM. Ce comité a débuté ses travaux en février 2015.
- Diffusion du *Carnet de bord* en format électronique auprès de 1221 amis du Port de Montréal. Ce magazine gratuit a pour but de familiariser le public avec les activités portuaires.
- Ajout d'une section nommée « Voisins du Port » dans le *Carnet de bord*. Cette section s'adresse à la communauté avoisinante du Port : Contrecoeur, Ville-Marie, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Est, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. Ce forum touche la communauté située près des rives et de la rue Notre-Dame. Il permet de les informer sur les activités du Port et d'établir une communication plus directe.
- Commandite de Vélopousse, qui organise une visite guidée du quartier Mercier-Hochelaga-Maisonneuve en vélopousse. La visite comprend un volet historique qui met en lumière la relation étroite entre cet arrondissement et le Port de Montréal. Ce projet offre un travail d'été valorisant et bien payé à des jeunes du quartier, tout en les impliquant dans leur milieu.
- Commandite d'ÉcoMaris, un projet dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes à l'environnement et aux métiers marins, de les aider à se découvrir et à avoir confiance en eux. Ces jeunes vivent une aventure d'environ une semaine à bord du voilier-école *Roter Sand*.
- Commandite des croisières patrimoniales de Pointe-aux-Trembles. L'objectif est de renforcer les relations entre la ville et le port.



RÉALISATIONS 2014

ENJEUX ÉCONOMIQUES

13 SUIVI DE LA PERFORMANCE

OBJECTIFS

Assurer le suivi de l'application du plan APM de développement durable

Rendre compte de la performance de l'application du plan APM de développement durable.

- Suivi de cibles quantitatives rattachées au plan stratégique couvrant les cinq orientations stratégiques du plan.
- Mise en place d'indicateurs de performance immobiliers. Ce projet sera complété en 2015.
- Poursuite de la publication d'un bulletin mensuel de veille stratégique offrant des suivis d'indicateurs de performance. Ces informations sont transmises aux gestionnaires et elles font l'objet d'une présentation mensuelle lors des rencontres d'inter-direction.
- Publication d'un rapport de performance trimestriel qui s'appuie sur des indicateurs de performance touchant les différents secteurs du Port. Ce rapport est présenté au conseil d'administration.
- Introduction d'un bulletin de veille stratégique.
- Participation à l'activité *2014 Port Performance Conference*, afin d'identifier les meilleures mesures de la productivité portuaire.
- Organisation par le Port de Montréal de la rencontre annuelle du groupe de travail de l'initiative nationale sur les indicateurs d'utilisation portuaire (IUP) pilotée par Transports Canada.
- Début, en 2014, de la diffusion sur notre site Internet des réalisations liées à notre plan d'action en matière de développement durable sous la forme d'un rapport.



Pour toute autre information concernant la façon dont le Port de Montréal a géré ses enjeux économiques en 2014, reportez-vous à son rapport annuel 2014, disponible en ligne au www.port-montreal.com/files/PDF/publications/2015-05-12_rapport-annuel-2014-FR.pdf

**ADMINISTRATION
PORTUAIRE DE MONTRÉAL**

Administration portuaire de Montréal
2100, avenue Pierre-Dupuy, aile 1
Montréal (Québec) H3C 3R5
Canada

T 514 283-7011 **F** 514 283-0829

port-montreal.com

PORT  MONTRÉAL
*Commercer
avec le monde*

Canada